

### Synthèse des débordements (annuel par ouvrage de surverse)

Pour tous les ouvrages de surverse en service aux périodes sélectionnées pour le rapport  
Seuls les débordements visés par la période de suivi de la norme sont considérés dans les calculs

Année : 2023      Ouvrage de surverse : N°7 - St-Charles no2      Débit passant par l'ouvrage : 13.30%

Mois	Type d'assujettissement	Norme de débordement						Exigence de visite		
		État	Base d'application de la norme	Règle de débordement	Période de suivi	Nombre de débordements applicables	Durée	Fréquence de visite	État	Nombre de visites non effectuées
Janvier	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Février	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Mars	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Avril	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Mai	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Juin	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Juillet	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Août	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Septembre	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Octobre	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Novembre	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			
Décembre	Réglementaire	Sanctionnable	Hebdomadaire	TS0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m	1/sem.	Sanctionnable	0
	Supplémentaire	Non sanctionnable	Hebdomadaire	PF0	1er janvier au 31 décembre	0	0j 00h 00m			

**Légende :** Valeur Une valeur grisée dans le tableau signifie que le nombre de débordements dépasse la norme applicable. Un nombre de visites en deça de l'exigence de suivi est également grisé dans le tableau.

Date de production du rapport : 2024-02-22 04:41

### Synthèse des débordements (annuel par ouvrage de surverse)

Pour tous les ouvrages de surverse en service aux périodes sélectionnées pour le rapport

Seuls les débordements visés par la période de suivi de la norme sont considérés dans les calculs

Statut des périodes de transmission des données mensuelles	
Statut	Périodes
Données officielles	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Données en validation	
Données en correction	

Total			
Type d'assujettissement	État	Nombre de débordements applicables	Durée
Réglementaire	Sanctionnable	0	0j 00h 00m
Supplémentaire	Sanctionnable	0	0j 00h 00m
	Non sanctionnable	0	0j 00h 00m

**Légende :** Valeur Une valeur grisée dans le tableau signifie que le nombre de débordements dépasse la norme applicable. Un nombre de visites en deça de l'exigence de suivi est également grisé dans le tableau.